

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CENTRE DÉPARTEMENTAL ENFANCE FAMILLE

Correspondant : M. LAMAISON Jean-Michel, Directeur, 22 bd Gambetta CS30140, 63403 Chamalieres cedex, tél. : 04 73 17 63 00, télécopieur : 04 73 17 63 01, courriel : J.manaranche@cdef63.fr, adresse internet : <http://www.cdef63.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Protection de l'Enfance

Objet du marché : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARKINGS

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45223300

Lieu d'exécution et de livraison : CENTRE DEPARTEMENTAL ENFANCE FAMILLE, 63400 Chamalières

Code NUTS : FRK14

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- VISITE OBLIGATOIRE DU SITE

Une visite sur site est obligatoire. Lors de cette visite, le pouvoir adjudicateur remettra le plan de chacun des sites concernés à l'échelle 1/250 qui servira de plan d'implantation des places de stationnement.

L'offre du candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Dates prévues : Les mercredis 26 mai et 2 juin 2021 de 9h00 à 11h00

Les candidats signeront un document attestant de leur visite au CDEF. Les visites se feront en présence du responsable du service technique ou de son représentant.

DUREE DU MARCHE

Le marché débutera à sa date de notification et s'achèvera à réception de l'ensemble des travaux.

PHASAGE DES TRAVAUX

Le marché se déroulera en trois phases :

- Phase 1 (2021) : Parking n°1
- Phase 2 (2022) : Parking n°2
- Phase 3 (2022) : Parking n°3

Un ordre de service de démarrage des travaux sera envoyé au titulaire et le délai global des travaux débutera le lendemain du jour de la notification au titulaire. Cet ordre de service indiquera la date de démarrage et d'achèvement des travaux et correspondra au phasage prévu conformément au marché.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

L'ensemble du dossier permettant de répondre à la consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il comprend :

- La lettre de candidature (DC1),
- La déclaration du candidat (DC2),
- Le règlement de consultation,
- Le cahier des clauses particulières et le plan de récolement annexé,
- La décomposition du prix global forfaitaire (DPGF),
- Un plan d'implantation qui servira de support pour les candidats afin d'indiquer les aménagements proposés,
- L'acte d'engagement

RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur les sites suivants :

www.boamp.fr

www.achatpublic.com

www.cdef63.fr

NÉGOCIATION

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier sur les éléments du marché :

- Prix

Et/ou

- Valeur technique

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, après certification du service fait. Conformément aux dispositions de la loi n°2013-100 du 28 janvier 2013 - titre IV et à l'article R. 2192-10 du Code de la commande publique, le mode de règlement est le mandat administratif avec mise en paiement sous trente (30) jours, à compter de la date de réception de la facture par la personne publique.

La facturation devra coïncider avec le phasage des travaux :

Phase 1 (2021) : Parking n°1 : Facturation courant 2021

Phase 2 (2022) : Parking n°2 : Facturation courant 2022

Phase 3 (2022) : Parking n°3 : Facturation courant 2022

ACOMPTE

Conformément aux articles R.2191-20 et suivants du code de la commande publique, des acomptes pourront être versés pour les travaux effectués en cours d'exécution du marché (sans excéder 3 mois). L'acompte rémunère un service fait. Les paiements seront donc effectués après validation de chaque élément, composant les travaux, défini ci-après (en % du montant total TTC) :

- Transmission des plans, installation du chantier et terrassement : 10 %

- Fourniture et pose d'empierrement, bordure... : 40 %

- Pose de l'enrobé et traçage : 20 %

- Le solde sera payé après la réception des travaux avec les levées de réserves éventuelles : 30 %

Lorsque le titulaire remet au pouvoir adjudicateur une demande de paiement, le pouvoir adjudicateur s'assurera que les travaux ont bien été exécutés. En cas de malfaçons, l'acompte ne sera pas versé et le titulaire aura l'obligation de les corriger.

Si le candidat ne souhaite pas le versement d'acomptes, le montant global du marché sera payé à la fin des travaux.

Conformément à l'article R.2191-22 du Code de la commande publique, si le titulaire du marché est une PME ou un artisan, les acomptes seront versés mensuellement.

La TVA appliquée sera une TVA de 10 %

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

Cf. Cahier des clauses particulières

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Descriptif des étapes mises en oeuvre pour l'exécution des travaux, échéancier prévisionnel des travaux et matériaux utilisés (10 %)
- Qualité des plans réalisés et l'optimisation de l'espace (nombre de places proposées et leur disposition) (40 %)
- Prix global de l'offre (50 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 18 juin 2021 à 16 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 6/2021

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 mai 2021

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : M. Lamaison Jean-Michel , CENTRE DÉPARTEMENTAL ENFANCE FAMILLE, 22 boulevard Gambetta CS 30140, 63403 Chamalières cedex, tél. : 04 73 17 63 00, adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_oBJvA_Dsu3

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF, 6 cours Sablon, 63000 Clermont ferrand

Organe chargé des procédures de médiation : , tél. : 04 73 14 61 00

Détails d'introduction des recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.